



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Nouvelle-Aquitaine**

Service Régional de la Formation et du Développement

HABILITATION DES FORMATIONS PAR UC

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine décide de **l'actualisation de l'habilitation**

de l'**EPLEFPA de Bourcefranc**

à mettre en œuvre des unités capitalisables pour le diplôme/titre suivant :

« BP

Responsable d'exploitation aquacole maritime continentale »

préparé par la voie de **la Formation Professionnelle Continue**

sur le site du : **CFPPA Bourcefranc**

pour le(s) cycle(s) de formation 09-2023 / 09-2024,

sous le n° 23 17 BO C BP REAM 4.

L'habilitation, délivrée pour une durée de 5 ans, prendra fin au 31 août 2025, sous réserve de réception annuelle des pièces actualisant le dossier.

Dans le cadre de cette habilitation, les référentiels d'Ucare suivants seront proposés :

Code Ucare	Intitulé court de l'Ucare
BQCC	Conduite de chaland
BQPA	Commercialisation Pdts Aquacoles
BQSP	Culture de Spiruline
BQXC	Chargement/Déch. du chaland

Fait à Poitiers, le 28/08/2023,

Le chef du service régional de la formation et du développement de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine,



Laurent HERBRETEAU